

## Compte rendu de la réunion APE du 12/01/2010

### 1) Trois conseils de discipline , le 7 Janvier 2010

Pour chaque élève convoqué , Mademoiselle Sauvage énonce les faits qui lui sont reprochés .

Chacun d'eux émet des regrets , explique qu'il aimerait poursuivre son année à l'EPMTTH .

Au moment de la délibération , les professeurs et le maître d'apprentissage sont prêts a accorder une dernière chance à chaque apprenti .

Le Conseil propose donc à chacun de poursuivre sa formation s'il accepte de respecter certaines conditions précisées individuellement .

Ils sont informés qu'ils doivent les respecter car au premier manquement , ce sera l'exclusion de l'EPMTTH

### 2) Site Internet de l'école

Mademoiselle Sauvage nous informe des améliorations apportées au site .

La navigation est plus facile , on peut obtenir des renseignements sur tous les diplômes , les coefficients , les programmes , la poursuite de formation , y trouver quelques cours en ligne , le dernier journal « grain de sel » ... nous vous invitons à vous connecter sur [www.epmtth.org](http://www.epmtth.org)

### 3) Le site de l'APE

Le site de l'APE n'est pas encore opérationnel , mais les démarches sont en cours pour résoudre les problèmes qui persistent .

#### 4) Journées Portes Ouvertes du 20 Mars

Il sera encore temps d'en parler à la prochaine réunion en Février .

Il faut envisager de faire imprimer de nouvelles cartes d'adhérents ; quelles améliorations y apporter ? quel format choisir ? où les faire imprimer ?

#### 5) pré apprentissage , poursuite de formation

Réponse de Melle Sauvage : les professeurs informent les élèves des possibilités qui leur sont offertes .

Dans le bulletin du 2<sup>e</sup> trimestre , l'école propose le passage en CAP , quelquefois en Bac Pro . Il faut aussi lire attentivement le carnet tout au long de l'année ainsi que les notes obtenues .

Annotation : si la case « risque de ne pas passer en apprentissage » est cochée , l'élève a encore le 3<sup>e</sup> trimestre pour progresser et se motiver .

#### 6) difficultés à prendre des notes , en préapprentissage

Les professeurs ne donnent pas de photocopies des cours . Les élèves doivent faire des efforts .

Ils peuvent aussi apprendre les leçons dans les premiers chapitres des manuels niveau CAP ( maths , cuisine , ... ) à emprunter à la bibliothèque .

#### 7) nouveau président de 100% apprenti

Monsieur Wissem BenHamouda est le nouveau président de l'association des élèves , 100% apprenti .

Nous pourrions lui présenter l'association des parents en l'invitant à notre prochaine réunion . Il a peut-être des projets intéressants à nous exposer . Les deux associations pourraient aussi se rapprocher lors de la journée Portes Ouvertes du 20 Mars .

## 8) aides régionales

Tous les élèves y ont droit . Il faut avoir remis un RIB au nom de l'élève au Service Administration des Apprentis .

## 9) inscription aux examens

Les inscriptions définitives sont closes .

On envisage pour l'an prochain de prélever la somme de 5 euros d'inscription à l'examen sur la somme globale demandée à la rentrée .

Vérifier que les centres d'examens acceptent des versements groupés par niveau plutôt qu'individuels .

## 10) questions diverses

### - y a-il encore des élèves sans entreprise ?

Il y a de très rares cas qui n'ont pas d'entreprise . Ils sont donc en classe et font leur période d'apprentissage au self : le professeur responsable est leur maître d'apprentissage .

Le Conseil Régional étudie chaque dossier pour que ces élèves soient acceptés en « passerelle longue » .

### - conseils de classe

Les conseils de classe ont eu lieu ; les annotations des professeurs sont dans les carnets avec l'avis du conseil de classe pour une éventuelle poursuite de formation .

Les résultats des examens blancs sont aussi suivis de l'avis du conseil des professeurs .



Les apprentis peuvent contester leur décision . Ils peuvent aussi s'améliorer au 3<sup>e</sup> trimestre .

Le souhait de poursuivre sa formation en MC ( mention complémentaire ) est rarement refusé .

Le Brevet Professionnel peut être refusé .

Ceux qui souhaitent entrer en CAP chocolaterie doivent déjà rechercher un patron avec une promesse d'embauche . Les 54 premiers seront pris :le nombre de places est limité .

**Prochaine réunion : mardi 9 Février , 19 h**